

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 21 février 2020



Le reiki n'est pas une médecine douce !

C'est désormais devenu un rendez-vous incontournable : chaque année au mois de février, une publication – rapport officiel, reportage télé, ou encore article de presse, affiche les dérives de certaines méthodes non conventionnelles. Sauf que ces méthodes sont systématiquement étiquetées comme relevant de la médecine – parallèle, non conventionnelle, douce, alternative. En êtes-vous si sûrs que cela ?

Une mentalité française qui fait de la résistance

La mentalité française est bien spécifique : dans les textes de loi, dans les schémas proposés, dans les solutions suggérées, tout ce qui relève de la santé humaine relève à 100% de la médecine. Or, depuis le début des années 1980, l'OMS, la référence mondiale de la santé, sensibilise régulièrement sur l'importance de distinguer le volet médical du volet de bien-être. Elle propose ainsi des classifications distinctives pour les méthodes de santé : le médical et le non médical.

Dans une [saisine en 2011](#), restée sans réponse, nous avons appelé à la nécessité de poser les bons cadres et d'établir cette distinction. Quelles conséquences ? Déjà, d'éviter qu'en étant officiellement classifiés dans les "médecines douces", certains praticiens de bien-être ne se prennent pour des médecins et ne fassent les dégâts que l'on connaît tous. Mais les instances étatiques continuent à répertorier les méthodes non conventionnelles dans la case "médecine". Y compris celles qui ne soignent pas.

Des labels de formation professionnelle pour des méthodes non prouvées scientifiquement

[Le Ministère de la santé](#) rappelle que le propre des méthodes non conventionnelles est de ne pas être validées scientifiquement, et ce, même si elles ont un label. Or, beaucoup peuvent aujourd'hui arguer d'un tel label : RNCP, Datadock, Qualiopi...

Nous parlons donc de financement public autorisé par l'Etat, pour des pratiques que l'Etat ne valide pas dans leur efficacité...

De plus, le Répertoire national de la certification professionnelle, le RNCP, valide aussi bien des cursus de 400 heures que de 1000 heures, pour la même méthode et pour attribuer le même niveau de compétences...

Parlons reiki...

Le reiki n'est pas une médecine douce. C'est une méthode de bien-être, dont la vocation n'est pas de résorber des symptômes ou de guérir. A traduire par « force de l'esprit », il est basé sur les capacités de chaque être humain à aller chercher en soi ses potentiels naturels solutionnant. Pour cela, il utilise le fonctionnement naturel humain afin d'apaiser le corps et l'esprit. Bref, il s'agit de bien vivre, le temps de notre passage sur terre. Evidemment, on est loin des guérisons miracle, qui font les beaux jours de praticiens autoproclamés et peu scrupuleux, et procurent du sensationnel à qui en cherche.

L'approche du reiki relève d'une démonstration scientifique : les neurosciences pour expliquer les effets du reiki sur le corps. Et la phénoménologie issue des traditions méditatives pour expliquer les effets du reiki sur la conscience.

Lien reiki - reikiologie

Pour éviter les dérives des méthodes non conventionnelles, où chacun prend le droit d'affirmer ce qu'il veut comme il veut, sans contrôle de l'Etat, la Fédération Française de Reiki Traditionnel a développé la reikiologie : l'étude du reiki.

La reikiologie est la forme aboutie du reiki, avec reconnaissance académique et scientifique. Elle n'a rien à voir avec les croyances ésotériques et dérives thérapeutiques de l'énergie universelle du pseudo-reiki. Elle allie la méditation et la relaxation par le toucher.

Ses cursus académiques sont accrédités depuis 2016, avec le système des ECTS, par la Fédération Européenne des Ecoles, membre du Conseil de l'Europe. Par ailleurs, la reikiologie est la seule méthode de bien-être **à être cliniquement prouvée**, après étude d'un laboratoire agréé par le Ministère de la Santé.

Que fait le vrai praticien de reiki ?

Le praticien de reiki est un professionnel de la relation d'aide, qui allie accompagnement verbal (entretien spécifique) et non verbal (relaxation profonde par le toucher). L'entretien repose sur une écoute méditative, où la personne conscientise d'elle-même ses mécanismes psychologiques bloquant. Ces moments de partage, d'écoute et de libération de la parole sont des moments clé pour initier la dissolution des tensions durant la séance.

Puis la séance de relaxation profonde par le toucher libère les énergies bloquées du corps et de l'esprit. Le travail silencieux et non intrusif du praticien déclenche par résonance une relaxation méditative chez la personne. Ce moment est particulièrement réparateur car la personne peut se retrouver pleinement, pour faire appel à ses ressources intrinsèques d'équilibre, d'apaisement et de vitalité naturelle.

Qu'en est-il du contrôle des praticiens de reiki ?

La Fédération Française de Reiki Traditionnel ne regroupe que les praticiens ayant suivi une formation académique, loin des affirmations ésotériques et mystiques des formations reiki à suivre en 2-3 jours.

Les praticiens de la FFRT ont une culture générale de la santé, et ont été formés conformément aux préconisations de l'OMS, pour savoir ce qui relève du médical et ne pas empiéter dessus, et ce qui relève de leur champ d'application, le non médical.

Quant à leur encadrement, ils restent contrôlés une fois sur le terrain ! C'est le rôle de l'organisme tierce partie DEKRA Certification, accrédité par le COFRAC, la plus haute instance française des labellisations, y compris pour la formation professionnelle. DEKRA Certification délivre une certification de personne, renouvelable tous les 4 ans, où le professionnel est sous contrôle continu et doit mettre à niveau ses compétences professionnelles.

Il est souvent reproché aux méthodes non conventionnelles de ne pas avoir de régulation des praticiens sur le terrain. La reikiologie est, à ce jour, la seule méthode offrant cette possibilité.

A propos de la Fédération Française de Reiki Traditionnel / FFRT

Depuis sa création en mars 2002, la FFRT apporte aux professionnels du reiki des référentiels de formation et de compétences dans un cadre éthique et déontologique. La reikiologie, forme aboutie du reiki, est validée par un cursus académique européen (système ECTS), est une méthode de bien-être par l'union de la relaxation et de la méditation par le toucher. Ses effets de bien-être et de réduction du stress sont cliniquement prouvés.

La FFRT est certifiée ISO 9001, norme internationale de qualité, à laquelle sont aussi soumis ses 2 organismes de formation intégrés, l'Institut de Reiki et l'Académie de Pleine Présence. Depuis 2014, ses professionnels bénéficient d'une Certification de Personne, un process tierce partie avec DEKRA Certification, pour contrôler la pratique de terrain des praticiens installés.

www.ffrt.fr